

Tableau correspondant au plan des
servitudes dressé le :

CC du Pays de Niederbronn-Les-Bains

Le Préfet,

Tableau des servitudes d'utilité publique classées par service gestionnaire

...

Servitude

AC1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Code du Patrimoine : Articles L.621-1 et suivants; L.621-30; L.631-1, L.631-4 Décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 (articles 9 et 18, 34 à 40, 49 à 51)
Reichshoffen	Château de Dietrich / 16,rue du château / 500 m	Acte: Arrêté préfectoral Date: 18/05/1940
Niederbronn-les-b	Château de Wasenbourg (ruines) / Classé / 500m	Acte: Arrêté préfectoral Date: 06/12/1898_16/02/1930
Windstein	Château du nouveau de WINDSTEIN (ruines) / Classé : en totalité / 500m	Acte: Arrêté préfectoral Date: 21/03/1983
Windstein	Château du vieux de WINDSTEIN (ruines) / Inscrit : vestiges en totalité / 500m	Acte: Arrêté préfectoral Date: 09/11/1984
Offwiller	Commune de Bischholtz : Banc-reposoir napoléonien / C.D. 326. (partie du périmètre de protection de 500 mètres intéressant la commune de Offwiller)	Acte: Arrêté préfectoral Date: 09/05/1988
Dambach	Commune d'OBERSTEINBACH : Château du Lutzelhardt (ruines) / Classé / 500m	Acte: Arrêté préfectoral Date: 06/12/1898

Reichshoffen	Eglise catholique Saint-Michel / rue de l'église / 500 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 03/09/1921
Oberbronn	Eglise mixte d'Oberbronn / Inscrit / rue des églises / 500m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 22/05/1933
Oberbronn	Maison 14 rue du tribunal / Inscrit / 14 rue du tribunal / Façades avec oriel et toiture + maison en totalité (tourelle d'escalier à l'arrière, bâtiment en retour d'angle abritant cave et cour) / 500 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 30/12/2015_03/06/1932
Oberbronn	Maison 28 rue principale / Partiellement Inscrit / 28 rue principale / Façades avec oriel et toiture / 500m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 11/05/1932
Reichshoffen	PPM / Léproserie (anci) : église dite Heidenkirche / rue des prés / Inscrit	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 06/03/1990
Niederbronn-les-b	PPM / Synagogue / 3 rue du couvent / Partiellement Inscrit : façades et toitures (PDA)	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 13/04/1992
Niederbronn-les-b	PPM / Usine d'électricité (ancienne) / rue de Reichshoffen / Partiellement Inscrit : façades et toitures, à l'exclusion de l'aile postérieure ouest ; dallage en mosaïque de l'entrée principale nord (intérieur) (PDA)	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 09/10/1991
Dambach	Ruines du château de Schoeneck / Inscrit / Château de Schoeneck (ruines) / 500m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 28/12/1984
Dambach	Ruines du château de Wineck / Inscrit / Château de Wineck : vestiges en totalité y compris les éléments troglodytiques / 500m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 30/12/1985

Dambach

Vestiges du château de Hohenfelds / Inscrit / Château de Hohenfels : vestiges en totalité y compris les éléments troglodytiques / 500m

Acte: Arrêté préfectoral

Date: 30/12/1985

Gestionnaire

**SERVICE TERRITORIAL DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

2, place de la République

Palais du rhin

67082 STRASBOURG

Servitude

AC3

Désignation

Textes réglementaires

- RESERVES NATURELLES - Servitudes concernant les réserves naturelles.

Code de l'Environnement : Articles L.332-1 à L.332-27 et R.332-1 et suivants

Reichshoffen

Reserve Naturelle Régionale : Plan d'eau de Reichshoffen

Acte: Décision

Date: 29/06/1992_14/11/2014

Gestionnaire

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES**

14 rue du Marechal Juin

67070 STRASBOURG

Dambach

Tourbières et landes du Pays de BITCHE

Acte: Décision

Date: 26/04/1985

Gestionnaire

**DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT
ET DU LOGEMENT**

14, rue du Bataillon de Marche n°24

67200 STRASBOURG

AC4	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitude de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	Code du Patrimoine : Articles L.642-1 à L.642-7 Décrets n° 84-304 du 25 avril 1984 modifié par le décret n° 99-78 du 5 février 1999, puis par le décret n° 2007-487 du 30 mars 2007

Reichshoffen

Partie de l'agglomération faisant l'objet d'un périmètre ZPPAUP et dans lequel sont contenus l'église et le château de Dietrich

Acte: Arrêté préfectoral

Date: 23/04/2003

Gestionnaire

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	2, place de la République	Palais du rhin	67082	STRASBOURG
---	----------------------------------	-----------------------	--------------	-------------------

Servitude

AR3	Désignation	Textes réglementaires
	- SERVITUDES MILITAIRES - Servitudes concernant les magasins à poudre de l'armée et de la marine.	

Mertzwiller

Polygone d'isolement autour du dépôt de munitions de l'armée de terre à Neubourg, à l'int duquel aucune construction de nature quelconque ne pourra être réalisée sans l'autorisation du ministre de la Défense

Acte: Décret

Date: 30/03/1992

Mietesheim

Polygone d'isolement autour du dépôt régional de munitions de l'armée de terre à Neubourg (à l'int duquel aucune construction de nature quelconque ne pourra être réalisée sans l'autorisation du ministre de la Défense)

Acte: Décret

Date: 30/03/1992

Gestionnaire

SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE	44, rue Lauth BP 21043	USID Strasbourg - SGP	67071	STRASBOURG
---	-------------------------------	------------------------------	--------------	-------------------

AS1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Code de l'Environnement : Article L.215-13 Code de la Santé Publique : Articles L.1321-2; L.1321-2-1; R.1321-6 et suivants Circulaire du 24 juillet 1990
Dambach	Commune de DAMBACH : Dérivation des Eaux et Protection des Captages d'Eau Potable (source Buchwald et source Kohlmatten situées sur le ban de la commune de DAMBACH) -périmètres de de protection rapprochée et éloignée	Acte: Arrêté préfectoral Date: 18/07/1974
Oberbronn	Commune de Zinswiller : Périmètres de protection rapprochée de la source 1 supérieure, de la source 2 inférieure	Acte: Arrêté préfectoral Date: 06/04/2011
Oberbronn	Commune d'Oberbronn Périmètre de protection rapprochée des sources 1 inférieure, 2 supérieure et du forage 1.	Acte: Arrêté préfectoral Date: 11/01/1991
Dambach	Déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines du forage du Judenberg (01686X0098) et périmètres de protection de ce captage	Acte: Déclaration d'utilité publique Date: 10/11/2010
Windstein	Périmètre de protection rapprochée de la source de la commune de WINDSTEIN	Acte: Arrêté préfectoral Date: 26/11/1996
Rothbach	SDEA Alsace-Moselle Périmètre de protection rapprochée des forages 1,2,3,4,5,6 de, Rothbach	Acte: Arrêté préfectoral Date: 29/11/2004

Niederbronn-les-b

SDEA Alsace-Moselle
Périmètre de protection rapprochée et éloignée :
- des sources 1,2,3,4 Durchbachtal
- des sources 1,2,3,4,5,6 à Wolfenthal
- de la source Binsenberg
- de la source de l'Etang
- de l'étang vert
à Niederbronn-les-Bains

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 11/01/1991

Windstein

SDEA Alsace-Moselle
Périmètre de protection rapprochée et éloignée de la source 1 Soultzthal et de la source 2 Guensthal à WINDSTEIN

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 23/12/2008

Oberbronn

SDEA Alsace-Moselle
Ville de Niederbronn-les-Bains :
- périmètre de protection rapprochée et éloignée de la source de l'Etang vert

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 11/01/1991

Offwiller

Syndicat des Eaux de la Moder :
- périmètre de protection rapprochée des forages 1,2,3,4,6 de Rothbach

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 29/11/2004

Niederbronn-les-b

Syndicat des eaux de Reichshoffen
Périmètre de protection éloignée de la source Weidenbrunnell à Dambach

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 08/01/1975

Windstein

Syndicat des eaux de REICHSHOFFEN
Périmètre de protection rapprochée et éloignée des sources Grunenthal 1 et 2 et Rundstaedler

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 08/01/1975

Windstein

Syndicat des eaux de REICHSHOFFEN
Périmètre de protection rapprochée et éloignée du forage du Judenberg

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 10/11/2010

Reichshoffen

Syndicat des Eaux de Reichshoffen
Périmètre de protection rapprochée
du forage du Judenberg

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 10/11/2010

Offwiller

Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs :
Périmètre de protection rapprochée des sources Petit Linthal, Petit Linthal Sud et du Linthal

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 25/03/2005

Rothbach

Syndicat des Eaux d'Offwiller
Périmètre de protection rapprochée de la source de Rothbach

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 22/03/2005

Dambach

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin-Périmètre de LANGENSOULTZBACH :
Dérivation des Eaux et Protection des Captages d'Eau Potable (source Soultzthal n°016886X0058 et
source Guensthal n°018686X0059 situées sur le ban de la commune de Windstein)
-périmètre de protection éloignée

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 23/12/2008

Dambach

Syndicat Intercommunal des Eaux de REICHSHOFFEN et environs :
Dérivation des Eaux et Protection des Captages d'Eau Potable (sources Muckenthal, Hohenfelsen,
Heiligendel et Heiligendel bis , Herrenhof, Becker et Weidenbrunnell situés sur le ban de la commune de
DAMBACH et WINDSTEIN)
-périmètres de protection rapprochée et éloignée

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 08/01/1975

Gestionnaire

AGENCE REGIONALE DE SANTE

14 rue du Marechal Juin

Cité administrative Gaujot

67084 STRASBOURG

EL11	Désignation	Textes réglementaires			
	- VOIES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATION - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération	Code de la Voirie Routière : Articles L.122-2, L.151-3, L.152-1 et L.152-2			
Reichshoffen	Déviation de NIEDERBRONN	Acte:	Date:		
Niederbronn-les-b	Déviation de Niederbronn (de la D1062)	Acte:	Date:		
Oberbronn	Déviation de NIEDERBRONN (de la route nationale 62)	Acte:	Date:		
Gestionnaire					
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE		Place du Quartier Blanc	Hôtel du Département	67954	STRASBOURG

EL7	Désignation	Textes réglementaires		
	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	Code de la Voirie Routière : Articles L.112-1 à L.112-8, L.123-6, L.123-7, L.131-4, L.131-6, L.141-3, R.112-1 à R.112-3, R.123-3, R.123-4, R.131-3 à R.131-8 et R.141-4 à R.141-10		
	Gundershoffen D 149		Acte: Décision	Date: 07/07/1891
	Gundershoffen D 242		Acte: Décision	Date: 28/04/1910
	Gundershoffen D 250		Acte: Décision	Date: 21/09/1894_24/01/1895
	Mietesheim D 250		Acte: Décision	Date: 13/05/1896
	Mertzwiller D 72 D 227 D 627		Acte: Décision	Date: 11/06/1897
	Gundershoffen D 86		Acte: Décision	Date: 08/08/1896
	Gumbrechtshoffen D242		Acte: Décret	Date: 62.1245 du 20/10/1962
	Mertzwiller Plan d'alignement des routes départementales D72		Acte: Décision	Date: 11/06/1897

Windstein			
RD 121		Acte: Décision	Date: 02/07/1910
Windstein			
RD 121 (Jaegerthal)		Acte: Décision	Date: 02/06/1910
Windstein			
RD 53		Acte: Décisions	Date: 19/02/1892_02/07/1910
Windstein			
RD 53 (Jaegerthal)		Acte: Décision	Date: 19/02/1891
Mertzwiller			
Rue du Sable -Place publique de l'église catholique		Acte: Arrêté préfectoral	Date: 07/04/1959
Mertzwiller			
Voirie Communale: -rue des Bouchers -rue des Cordonniers -rue de l'Eglise -rue des Ferblantiers -rue des Granges -rue du Jeu des Enfants -rue de la Rivière		Acte: Arrêté préfectoral	Date: 11/01/1956
Gestionnaire			
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Place du Quartier Blanc	Hôtel du Département	67954 STRASBOURG

I3	Désignation	Textes réglementaires		
	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport de gaz naturel.	Loi du 15/06/1906 (art.12) Loi n° 46-628 du 8/04/1946 (art. 35) Loi n° 2003-8 du 3/01/2003 (art.24) Décrets n° 67-886 du 6/10/1967 (art. 1 à 4); n° 70-492 du 1/06/1970; n° 85-1108 du 15/10/1985		
	Gumbrechtshoffen			
	Canalisation : Gumbrechtshoffen-Oberbronn CI DN 80		Acte:	Date:
	Oberbronn			
	Canalisation : Gumbrechtshoffen-Oberbronn CI DN 80		Acte:	Date:
	Gumbrechtshoffen			
	Canalisation : Obermodern Zutzendorf-Reichshoffen DN 100		Acte:	Date:
	Reichshoffen			
	Canalisation : Obermodern-Zutzendorf-Reichshoffen DN 100		Acte:	Date:
	Gundershoffen			
	Canalisation : Schalkendorf-Forstfeld DN 200		Acte: Arrêté préfectoral	Date: 20/07/2000
	Mietesheim			
	Canalisations : Uhrwiller-Mertzwiller DN 80 Mietesheim-Mietesheim CI DN 80 Schalkendorf-Forstfeld DN 200		Acte:	Date:

Mertzwiller

Canalisations :

Uhrwiller-Mertzwiller DN 80

Mietesheim-Mietesheim CI DN 80

Schalkendorf-Forstfeld DN 200

Acte:

Date:

Gestionnaire

GRT GAZ

Boulevard de la République

62232 ANNEZIN

I3BIS	Désignation	Textes réglementaires		
	- CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES - Maîtrise de l'urbanisation	Code de l'Environnement : Art L.555-16 et R.555-30b Arrêté multi-fluides du 5 mars 2014		
Mertzwiller	67291-MERTZWILLER-01(DP) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 24/11/2016	
Mertzwiller	67291-MERTZWILLER-02(CI DE DIETRICH) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 24/11/2016	
Oberbronn	67340-OBERBRONN-01(CI DE DIETRICH) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 24/11/2016	
Reichshoffen	67388-REICHSHOFFEN-01(COUP DP) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 24/11/2016	
Reichshoffen	DN100-1985-OBERMODERN-ZUTZENDORF-REICHSHOFFEN 67.7 bar 2.03172 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 24/11/2016	
Gumbrechtshoffen	DN100-1985-OBERMODERN-ZUTZENDORF-REICHSHOFFEN 67.7 bar 3.69668 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 24/11/2016	
Gundershoffen	DN200-2000-SCHALKENDORF-FORSTFELD 67.7 bar 1.58747 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	Acte: Arrêté préfectoral	Date: 24/11/2016	

Mertzwiller

DN200-2000-SCHALKENDORF-FORSTFELD 67.7 bar 1.64334 kilomètres / traversant / enterre / **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Mietesheim

DN200-2000-SCHALKENDORF-FORSTFELD 67.7 bar 3.04037 kilomètres / traversant / enterre / **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Gumbrechtshoffen

DN80-1985-GUMBRECHTSHOFFEN-OBERBRONN(CI) 67.7 bar 0.784456 kilomètres / **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
traversant / enterre / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Oberbronn

DN80-1985-GUMBRECHTSHOFFEN-OBERBRONN(CI) 67.7 bar 2.99167 kilomètres / **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
traversant / enterre / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Mietesheim

DN80-1985-MIETESHEIM-MIETESHEIM(CI) 67.7 bar 0.0025333 kilomètres / traversant / **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
enterre / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Mietesheim

DN80-1985-MIETESHEIM-MIETESHEIM(CI) 67.7 bar 0.268047 kilomètres / traversant / enterre **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
/ SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Mertzwiller

DN80-1985-UHRWILLER-MERTZWILLER 67.7 bar 0.796361 kilomètres / traversant / enterre / **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Mietesheim

DN80-1985-UHRWILLER-MERTZWILLER 67.7 bar 3.48624 kilomètres / traversant / enterre / **Acte:** Arrêté préfectoral **Date:** 24/11/2016
SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Mertzwiller

DN80-1986-MERTZWILLER-MERTZWILLER(DP) 67.7 bar 0.146567 kilomètres / traversant /
enterre / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Acte: Arrêté préfectoral

Date: 24/11/2016

Niederbronn-les-b

Limite ban communal NIEDERBRONN-les-BAINS et REICHSHOFFEN :
DN100-1985-OBERMODERN-ZUTZENDORF-REICHSHOFFEN 67.7 bar 0.0 kilomètres /
impactant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m

Acte: Arrêté préfectoral

Date: 24/11/2016

Gestionnaire

GRT GAZ

Boulevard de la République

62232 ANNEZIN

I4	Désignation	Textes réglementaires		
	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	Loi du 15/06/1906 (art. 12 et 12 bis) modifiée, Loi des Finances du 13/07/1925 (art. 298), Loi n° 46-628 du 8/04/1946 (art. 35) modifiée, Décret n° 67-886 du 6/10/1967 (art. 1 à 4)		
	Gumbrechtshoffen			
	C326 HTB 63 kV ligne GUND-PFAF		Acte:	Date:
	Gundershoffen			
	C326 HTB 63 kV ligne GUND-PFAF		Acte:	Date:
	Mietesheim			
	C326 HTB 63 kV ligne GUND-PFAF		Acte:	Date:
	Uttenhoffen			
	C326 HTB 63 kV ligne GUND-PFAF		Acte:	Date:
	Gundershoffen			
	C355 HTB 63 kV ligne GUND-PREU		Acte:	Date:
Gestionnaire				
ELECTRICITE DE STRASBOURG		26, Bld du Président Wilson	67953	STRASBOURG
	Offwiller			
	aérien / Ligne 63kV NO 1 GOETZENBRUCK-PFAFFENHOFFEN		Acte:	Date:
	Rothbach			
	aérien / Ligne 63kV NO 1 GOETZENBRUCK-PFAFFENHOFFEN		Acte:	Date:

Gestionnaire				
RTE Centre D&I Nancy	8, rue de Versigny	SCET	54608	VILLERS LES NANCY Cedex

Servitude

INT1	Désignation	Textes réglementaires	
	- SALUBRITE PUBLIQUE - Servitudes instituées au voisinage des cimetières.	Code Général des Collectivités Territoriales : Articles L.2223-5 et R.2223-7 Code de l'Urbanisme : Article R.425-13	
Gumbrechtshoffen			
		Acte:	Date:
Gundershoffen			
		Acte:	Date:
Mertzwiller			
		Acte:	Date:

Gestionnaire				
MAIRIE	COMMUNE			

- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.

Code du Sport : Articles L.312-3 et R.312-6

Oberbronn

- C.E.S. (complexe omnisports : petits jeux, hand, volley), rue des Soeurs (1970)
- STAND DE TIR (ARM. RAYE 50), lieudit "DITTENTHAL" (1974)

Acte:

Date:

La suppression totale ou partielle d'un équipement sportif privé dont le financement a été assuré par une ou des personnes morales de droit public pour une partie au moins égale à 20% de la dépense susceptible d'être subventionnée ou, à défaut d'une telle dépense, à 20% du coût total hors taxe de l'équipement sportif ainsi que la modification de son affectation sont soumises à l'autorisation de la personne morale de droit public ayant participé seule ou ayant participé pour la plus grande part à ce financement. L'avis du maire de la commune où s'est implanté l'équipement est joint à la demande d'autorisation.

Cette autorisation est subordonnée à la condition que cet équipement soit remplacé par un équipement sportif équivalent.

Toute modification d'affectation en l'absence d'autorisation entraîne de droit le reversement à la personne ou aux personnes morales de droit public mentionnées ci-dessus de l'ensemble des subventions perçues.

Uttenhoffen

La suppression totale ou partielle d'un équipement sportif privé dont le financement a été assuré par une ou des personnes morales de droit public pour une partie au moins égale à 20% de la dépense susceptible d'être subventionnée ou, à défaut d'une telle dépense, à 20% du coût total hors taxe de l'équipement sportif ainsi que la modification de son affectation sont soumises à l'autorisation de la personne morale de droit public ayant participé seule ou ayant participé pour la plus grande part à ce financement. L'avis du maire de la commune où s'est implanté l'équipement est joint à la demande d'autorisation.

Cette autorisation est subordonnée à la condition que cet équipement soit remplacé par un équipement sportif équivalent.

Toute modification d'affectation en l'absence d'autorisation entraîne de droit le reversement à la personne ou aux personnes morales de droit public mentionnées ci-dessus de l'ensemble des subventions perçues.

Acte:

Date:

Niederbronn-les-b

Terrains de sports dont le changement d'affectation est soumis à autorisation
-CES (Complexe Omnisports : petits jeux, Hand, Volley), rue des Sœurs (1970)
-Stand de tir (Arm. Raye 50) lieudit 'Dittenthal'

Acte:

Date:

La suppression totale ou partielle d'un équipement sportif privé dont le financement a été assuré par une ou des personnes morales de droit public pour une partie au moins égale à 20% de la dépense susceptible d'être subventionnée ou, à défaut d'une telle dépense, à 20% du coût total hors taxe de l'équipement sportif ainsi que la modification de son affectation sont soumises à l'autorisation de la personne morale de droit public ayant participé seule ou ayant participé pour la plus grande part à ce financement. L'avis du maire de la commune où s'est implanté l'équipement est joint à la demande d'autorisation.

Cette autorisation est subordonnée à la condition que cet équipement soit remplacé par un équipement sportif équivalent.

Toute modification d'affectation en l'absence d'autorisation entraîne de droit le reversement à la personne ou aux personnes morales de droit public mentionnées ci-dessus de l'ensemble des subventions perçues.

Gestionnaire

**DIRECTION REGIONALE ET
DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE DES
SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE**

14, rue du Marechal Juin

Cité administrative Gaujot

67084 STRASBOURG

PM1		Désignation	Textes réglementaires
		- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Code de l'Environnement : Articles L.562-1 à L.562-9 et R.562-1 à R.562-10; Décret n° 2011-765 du 28 juin 2011; Décret n° 2000-547 du 16 juin 2000 relatif aux articles 94 et 95 du Code Minier
Gumbrechtshoffen		Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder	Acte: Arrêté Préfectoral Date: 08/04/2021
Gundershoffen		Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder	Acte: Arrêté Préfectoral Date: 08/04/2021
Mertzwiller		Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder	Acte: Arrêté Préfectoral Date: 08/04/2021
Mietesheim		Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder	Acte: Arrêté Préfectoral Date: 08/04/2021
Niederbronn-les-b		Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder	Acte: Arrêté Préfectoral Date: 08/04/2021
Reichshoffen		Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder	Acte: Arrêté Préfectoral Date: 08/04/2021
Uttenhoffen		Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder	Acte: Arrêté Préfectoral Date: 08/04/2021
Gestionnaire		DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES	14 rue du Marechal Juin 67070 STRASBOURG

PM3	Désignation	Textes réglementaires
-----	-------------	-----------------------

- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Code de l'Environnement : Articles L.515-15 à L.515-26 (modifiés par la Loi ENE n° 2010-788 du 12/07/2010), R.515-39 à R.515-50,
Loi n° 2003-699 du 30/07/2003,
Décret n° 2005-1130 du 7/09/2005

Mertzwiller

Plan de prévention des risques technologiques
Dépôt de munitions de Neubourg

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 18/12/2015

Mietesheim

Plan de prévention des risques technologiques
Dépôt de munitions de Neubourg

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 18/12/2015

Gestionnaire

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

14 rue du Marechal Juin

67070 STRASBOURG

Servitude

PT1	Désignation	Textes réglementaires
-----	-------------	-----------------------

- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électro-magnétiques.

Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L.57 à L.62-1 et R.27 à R.39;
Code de la Défense : Article L.5113-1;
Arrêté du 21/08/1953

Niederbronn-les-b

Centre radioélectrique de Niederbronn-les-Bains-Guirsberg:
-zone de protection dlimitée par un cercle de 300 m de rayon

Acte: Décret

Date: 11/01/1977 (ABROGE par Arrêté Ministériel du 18 mars 2021)

Gestionnaire

TELEDIFFUSION DE FRANCE

8, rue Gay Lussac BP 68 ECKBOLSHEIM

Direction Régionale Est Délégation Territoriale AI

67038 STRASBOURG

- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.

Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L.54 à L.56-1; R.21 à R.26 et R.39;
Code de la Défense : Article L.5113-1

Niederbronn-les-b

Centre radioélectrique de Niederbronn-les-Bains-Guisberg
- zone secondaire de dégagement constituée par six secteurs : cinq secteurs (A, B, C, D et E), portions d'un cercle de 300 m de rayon autour du pylône, et un secteur F, portion d'un cercle de 850 m de rayon autour du pylône
L'alt à ne pas dépasser par rapport au niveau de la mer est fixée comme suit:

Acte: Décret**Date:** 25/10/1976 (ABROGE par Arrêté Ministériel du 18 mars 2021)

1) dans le secteur A compris entre 315° et 0° et dans un rayon de 300 mètres à partir du pylône, l'altitude maximum des obstacles est variable.
Cette altitude est d'autant plus basse que l'on s'éloigne du pylône : elle décroît régulièrement de 261 m (au pylône) jusqu'à 238 mètres (à 300 mètres du pylône)

2°) dans le secteur B compris entre 0° et 20°, l'altitude maximum des obstacles est variable, elle décroît régulièrement de 255 m (au pylône) jusqu'à 224 m (à 300 m du pylône)

3°) dans le secteur C compris entre 20° et 60° l'altitude maximum est variable de 261 m (au pylône) à 224 m (à 300 m du pylône)

4°) dans le secteur D compris entre 60° et 85° l'altitude maximum décroît régulièrement de 261 m au centre jusqu'à 234 m à la circonférence de la portion de cercle

5°) dans le secteur E compris entre 85° et 125° l'altitude maximum varie progressivement de 261 m à 224 m

6°) dans le secteur F compris entre 194° et 202° et dans un rayon de 850 m à partir du pylône, l'altitude maximum des obstacles est constante et égale à 252 m.

Niederbronn-les-b

Centre radioélectrique de NIEDERBRONN-les-BAINS-CDM :
couloir = 100 x 884 m

Acte: Décret

Date: 23/06/1982

Gestionnaire

ORANGE	BP 880007	NAR/REG	21080	DIJON Cedex 9
---------------	------------------	----------------	--------------	----------------------

Mertzwiller

Liaison hertzienne CHAMP du FEU-Crête des myrtilles_DRACHENBRONN-Langenberg

Acte: Décret

Date: 21/02/1977

Gestionnaire

Ministère de la Défense - CNGF - Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges	BP 40202 8 Avenue du Président Kennedy	78100	SAINT-GERMAIN-EN- LAYE Cedex
---	-----------------------	---	--------------	---

- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes
attachées aux réseaux de télécommunications.

Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L.45-9, L.48 et R.20-55 à R.20-62

Dambach

Acte:

Date:

Gundershoffen

Acte:

Date:

Mertzwiller

Acte:

Date:

Mietesheim

Acte:

Date:

Niederbronn-les-b

Acte:

Date:

Reichshoffen

Acte:

Date:

Rothbach

Acte:

Date:

Uttenhoffen

Acte:

Date:

Windstein

Acte:

Date:

Gestionnaire

ORANGE	BP 880007	NAR/REG	21080	DIJON Cedex 9
---------------	------------------	----------------	--------------	----------------------

Reichshoffen

Servitude de passage
Liaison fibres optiques
Câble n°RG67/125G1

Acte: Arrêté préfectoral **Date:** 09/03/1994

Gestionnaire

ORANGE	1A, rue René Laennec	67300	SCHILTIGHEIM
---------------	-----------------------------	--------------	---------------------

T1	Désignation	Textes réglementaires
	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer Code de la Voirie Routière : Articles L.123-6 et R.123-3; L.114-1 à L.114-6; R.131-1 et suivants; R.141-1 et suivants
Uttenhoffen		Acte: Date:
Mietesheim	Ligne de Haguenau à Hagarten-Falk	Acte: Date:
Niederbronn-les-b	Ligne de Haguenau à Hargarten	Acte: Date:
Mertzwiller	Ligne de Haguenau à Sarreguemines	Acte: Date:
Gundershoffen	Ligne Haguenau à Hagarten-Falk	Acte: Date:
Reichshoffen	Ligne SNCF de HAGUENAU à HARGARTEN-FALCK	Acte: Date:
Gestionnaire	SNCF	20, rue André Pingat Délégation Territoriale de l'Immobilier Est51096 REIMS

T7**Désignation****Textes réglementaires**

- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.

Code des Transports : Articles L.6350-1; L.6351-1 1° et L.6351-2 à L.6351-5
Code de l'Aviation Civile :

Dambach

Acte:**Date:**

Gumbrechtshoffen

Acte:**Date:**

Gundershoffen

Acte:**Date:**

Mertzwiller

Acte:**Date:**

Mietesheim

Acte:**Date:**

Niederbronn-les-b

Acte:**Date:**

Oberbronn

Acte:**Date:**

Offwiller

Acte:**Date:**

Reichshoffen

Acte:

Date:

Rothbach

Acte:

Date:

Uttenhoffen

Acte:

Date:

Windstein

Acte:

Date:

Zinswiller

Acte:

Date:

Gestionnaire

**SERVICE NATIONALE DE L'INGENIERIE
AEROPORTUAIRE** **210, rue d'Allemagne** **69125 LYON ST-EXUPERY**